

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 30 MAI 2022

Affichée à la porte de la Mairie le 1^{er} juin 2022

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents ou représentés : 13

Suite à la convocation en date du **vingt-cinq mai deux mille vingt-deux**, les membres du Conseil Municipal de la commune de PERNANT se sont réunis le **trente mai deux mille vingt-deux à dix-huit heures trente minutes**, sous la présidence de Monsieur Christophe PADIEU, Maire.

Etaient Présents :

Mesdames BARON Anne-Marie, BAYEULLE Laurie, BOISSEAU Brigitte, PICHELIN Stéphanie et SINET Brigitte.
Messieurs DEVOS Jérémy, FELIX Frédéric, FLAMENT Benoît, FRAMBOURT Laurent, GOUJON Stéphane, PADIEU Christophe et SALY Marc.

Etait absent excusé et représenté :

Monsieur MONCHAUX Frédéric.

Etaient absents excusés :

Messieurs BUTEZ Sylvain et FRAILLON Johan.

Formant la majorité des membres en exercice et pouvant délibérer valablement en exécution de l'article 2121-17 du C.G.C.T.

ORDRE DU JOUR:

- * Election du Secrétaire de Séance.
- * Approbation du procès-verbal de la réunion du 04/04/2022.
- * Vote du budget primitif 2022.
- * Questions diverses :

MODIFICATION DE L'ORDRE DU JOUR :

Néant

ELECTION DU SECRETAIRE DE SEANCE :

Le Maire a procédé, en conformité avec l'article L.2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection du secrétaire de séance. Madame Stéphanie PICHELIN est élu(e) pour remplir cette mission.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA PRECEDENTE REUNION

Monsieur le Maire donne lecture du procès-verbal du Conseil Municipal du 04 avril 2022.
Le procès-verbal est approuvé :

(VOTE : « Pour » : 13 - « Contre » : 0 - « Abstention » : 0)

Budget Communal

OBJET : Vote du budget primitif 2022.

Mr le Maire rappelle que le budget primitif présente les prévisions et autorisations de dépenses et de recettes de l'exercice.

Il est composé d'une section de fonctionnement et d'une section d'investissement, les recettes et les dépenses ayant été évaluées de façon sincère.

Lors de la séance du 04 avril 2022, le Conseil Municipal a voté l'affectation du résultat.

A partir des orientations et des besoins recensés a été élaboré le projet de budget primitif pour l'exercice 2022 soumis à votre adoption.

Après avoir entendu l'exposé de Mr Le Maire, le Conseil Municipal décide :

(VOTE : « Pour » : 13 – « Contre » : 0 – « Abstention » : 0)

- **D'ADOPTER le Budget Primitif 2022** tel que décrit dans le document relié et conforme aux tableaux ci-dessous, au niveau du chapitre pour les sections de fonctionnement et d'investissement, chacune de ces sections étant équilibrée en dépenses et en recettes.

Section de FONCTIONNEMENT :

Dépenses de fonctionnement	BP 2022
011 Charges générales	119 680.00 €
012 Charges de personnel	178 400.00 €
014 Atténuations de produits	22 125.00 €
022 Dépenses imprévues	30 000.00 €
023 Virement section d'investissement	108 020.00 €
042 Opération d'ordre	1 861.00 €
65 Autres charges de gestion	86 190.00 €
66 Charges financières	481.00 €
67 Charges exceptionnelles	391 439.00 €
TOTAL	938 196.00 €
Recettes de fonctionnement	BP 2022
002 Excédent antérieur reporté	552 790.71 €
013 Atténuations de charges	9 206.00 €
70 Produits de services	15 190.00 €
73 Impôts et taxes	259 296.00 €
74 Dotations et participations	100 713.29 €
75 Autres produits de gestion	1 000.00 €
TOTAL	938 196.00 €

Section d'INVESTISSEMENT :

Dépenses d'investissement	BP 2022
1068 Excédents de fonctionnement capitalisé	7 219.78 €
16 Emprunts et dettes	4 333.00 €
20 Immo incorporelles	3 000.00 €
204 Subventions d'équipement	9 000.00 €
21 Immobilisations corporelles	160 447.22 €
TOTAL	184 000.00 €

Recettes d'investissement	BP 2022
001 Résultat reporté	0.00 €
021 Virement section fonctionnement	108 020.00 €
10 Dotations	7 419.22 €
1068 Affectation	7 219.78 €
13 Subventions d'investissement	59 480.00 €
28 Amortissements	1 861.00 €
TOTAL	184 000.00 €

Il est précisé qu'il n'y a pas de restes à réaliser.

Questions diverses

Néant.

La séance est levée à 18h50.

-----O-----

Suivent les signatures de la séance du Conseil Municipal du 30 mai 2022 ;

Christophe PADIEU, Maire	Stéphanie PICHELIN, 1 ^{ère} Adjointe	Laurent FRAMBOURT, 2 ^{ème} Adjoint
Benoît FLAMENT, 3 ^{ème} Adjoint	Sylvain BUTEZ, 4 ^{ème} Adjoint	Anne-Marie BARON
Laurie BAYEULLE	Brigitte BOISSEAU	Jérémy DEVOS
Frédéric FELIX	Johan FRAILLON	Stéphane GOUJON
Frédéric MONCHAUX	Marc SALY	Brigitte SINET